

Indicateurs de performance du service de protection de l'enfance - La Société d'Aide à l'Enfance de Peel

Résultat de sécurité - La récurrence de préoccupations relatives à la protection de l'enfance dans une famille après une enquête

Définition :

Le pourcentage des affaires familiales fermées lors de l'enquête dans un exercice qui ont été réétudié dans les 12 mois après la fermeture et où les préoccupations concernant la protection de l'enfant ont été vérifiées.

Pourquoi cette mesure est-elle importante?

La fermeture d'un cas après une évaluation d'enquête suggère qu'il n'y a pas de préoccupations relatives à la protection de l'enfant nécessitant la participation de la société d'aide à l'enfance ou il y a des facteurs qui sont présents qui sont hors du contrôle de l'agence. Cependant, à l'issue de nombreuses enquêtes, les travailleurs font des renvois à des services communautaires pour les familles. Cette mesure est importante pour une meilleure compréhension de ces familles qui retournent à la Société d'aide à l'enfance avec des préoccupations relatives à la protection vérifiées et celles qui ne le font pas, en terme de la volonté des familles de travailler avec l'agence, l'émergence de nouvelles préoccupations relatives à la protection de l'enfant ne sont pas présents au moment de la fermeture, le niveau d'engagement et de l'intensité des services offerts, ainsi que les risques, les points forts et les besoins des enfants et des familles.

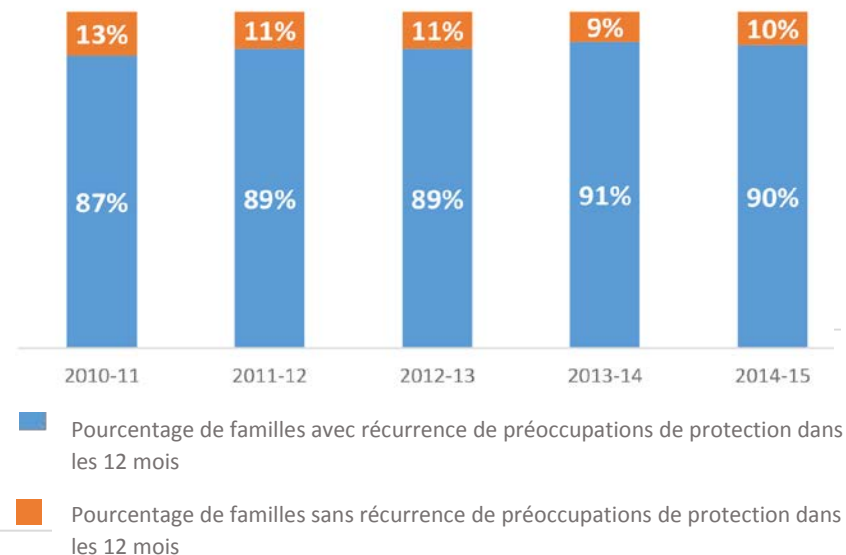
Limites des données

Les résultats des données ne précisent pas s'il s'agit du même enfant qui a connu une récurrence de préoccupations relatives à la protection; seulement que des préoccupations relatives à la protection sont réapparues dans la même famille. Le motif pour l'enquête et la vérification représente la récurrence de tout type de préoccupation relative à la protection plutôt que la récurrence de la même préoccupation (par exemple, un cas peut revenir avec des préoccupations relatives à la protection différentes de celles étudiées à l'origine). Les données représentent uniquement les familles signalées à la Société d'aide à l'enfance et ne comprennent pas les préoccupations relatives à la protection qui ne sont pas signalées ou identifiées.

Considérations clés

Il n'y a pas de référence convenue pour le niveau jugé « acceptable » de récurrence. Même si un niveau inférieur est généralement souhaitable, il est peut probable que le taux de récurrence soit de 0 % pour une variété de raisons, y compris la nature de longue durée des cas tels que les difficultés vécues par les familles connus du système de protection de l'enfance, par exemple, la pauvreté, la toxicomanie et les problèmes de santé mentale. En outre, le rétablissement de contact des certaines familles avec le système de protection de l'enfant peut être en soi un facteur de protection pour les enfants dont les familles ont déjà reçu un soutien essentiel de l'agence qui portait sur leurs risques et leurs besoins.

Récurrence des préoccupations en matière de protection de la famille pour les cas fermés lors de l'enquête



Résultats :

Les données suggèrent que la majorité (87 à 91 %) des familles ne reviennent pas pour un entretien dans les 12 mois suivants la fermeture du dossier. Une minorité de familles reviennent à la Société d'aide à l'enfance de Peel avec des préoccupations relatives à la protection de l'enfance vérifiées dans les 12 prochains mois : entre 9 à 13 % durant chacune des années sous revue.

Ces données ont été compilées et analysées par la Faculté de travail social Factor-Inwentash de l'Université de Toronto par le biais de l'Ontario Child Abuse & Neglect Database System.